

Journée d'étude PROMES

Un nouvel instrument pour la projection des dépenses AMI en matière de soins de santé

>> [Inscription](#) <<



Mardi 21 novembre 2017

**ONSS - SALLE AUDITOIRE
6^e ÉTAGE - 6B030**

Programme

09:00 Accueil avec café

09:30 Mot de bienvenue

Philippe Donnay,
commissaire au Plan

09:40 Introduction

Maggie De Block,
ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

10:00 Modélisation des dépenses de soins de santé

Peter Willemé,
Bureau fédéral du Plan

10:40 Projections des dépenses de santé en France : méthodes et modèles

Thierry Grignon ou Victor Cluzel,
Direction générale du Trésor (FR)

11:20 Café

11:50 PROMES : Aperçu et structure du modèle

Joanna Geerts,
Bureau fédéral du Plan

12:30 Projection des variables exogènes

Karel Van den Bosch,
Bureau fédéral du Plan

13:00 Lunch

14:00 Projections des dépenses dans le cadre du cycle budgétaire et du soutien à la politique de soins de santé

Mickael Daubie et Johan Peetermans,
INAMI

14:40 PROMES : Résultats de simulations

Joanna Geerts,
Bureau fédéral du Plan

15:30 Conclusions et perspectives d'avenir

Jo De Cock, administrateur général,
INAMI

16:00 Réception

Objectif et finalité de la journée d'étude

En 2015, près d'un tiers des dépenses sociales belges étaient consacrées aux soins de santé. Afin de mieux appréhender les facteurs qui déterminent l'évolution de ces dépenses, le Bureau fédéral du Plan a développé, en collaboration avec l'Institut national d'assurance maladie-invalidité, le modèle de projection PROMES (PROjecting MEDical Spending). Les deux institutions ont l'intention d'utiliser ce modèle pour compléter les estimations de dépenses et les études d'impact de mesures, dans le cadre de leur mission légale.

Lors de la journée d'étude, l'équipe de recherche exposera la structure et les possibilités de simulation du modèle PROMES. Le modèle sera situé dans la littérature sur les modèles (de projection), et un modèle de projection étranger sera présenté à titre d'exemple. Les projections effectuées à l'aide du modèle PROMES seront illustrées et comparées aux estimations techniques de l'Actuariat de l'INAMI.

La journée d'étude s'adresse aux personnes qui, de par leur profession, s'intéressent à l'évolution des dépenses en soins de santé, comme les collaborateurs des services d'études de services publics, des mutualités et des fédérations professionnelles, aux chercheurs universitaires et, de manière générale, à toutes les personnes concernées par l'organisation des soins de santé publics en Belgique.

Inscription ?



Inscription obligatoire via www.plan.be; nombre de places limité.

Lieu



Office national de sécurité sociale
Place Victor Horta 11, 1060 Bruxelles
Salle Auditoire - 6^e étage - 6B030

Le modèle PROMES



PROMES fournit une projection des dépenses totales AMI en soins de santé à moyen terme (t+5 ans). Il est basé sur des modèles microéconométriques qui estiment le lien entre la consommation de soins et les caractéristiques du patient telles que l'âge, le sexe, le statut d'assurance, l'état de santé et la consommation de soins antérieure. Le lien entre ces caractéristiques et la consommation de soins peut varier en fonction du type de prestation. C'est pourquoi PROMES modélise la consommation de soins pour une vingtaine de catégories distinctes de soins. Les estimations sont réalisées sur base mensuelle. Cette fréquence est liée aux trajets de soins dans lesquels le renvoi de patients et les consultations de suivi se font souvent dans un délai relativement court.

PROMES ne fournit pas uniquement des projections des dépenses totales AMI, ou des projections par catégorie de dépenses ou par groupe cible. Le modèle sert également à simuler l'impact de changements dans les variables exogènes ou les effets de mesures de politiques publiques.



Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de questions pertinentes du point de vue des politiques à mener auxquelles le modèle peut aider à trouver une réponse :

- Quelle est l'évolution attendue des dépenses en soins de santé dans le cas où les tendances observées se poursuivent ?
- Quels sont les effets directs et indirects d'une adaptation des tickets modérateurs sur la consommation de soins (et sur les dépenses y associées) ?
- Quel est l'impact d'une modification du nombre de bénéficiaires avec statut préférentiel ?
- Comment les dépenses AMI évoluent-elles en fonction de modifications dans la prévalence de certaines affections chroniques ?
- Quel est l'impact du vieillissement de la population sur les dépenses totales ?
- Quel est l'impact de modifications dans le nombre de patients ayant un Dossier médical global ?

